



École publique

RENTRÉE DANS LES LOCAUX

À la rentrée des vacances de la Toussaint, le **lundi 4 novembre**, les écoliers du Sac de Billes ont pu découvrir leur nouvelle école toute neuve.

Après l'aboutissement de plusieurs années de préparation, dont ces derniers longs mois de travaux, nous sommes fiers de cette réalisation, qui offre un environnement moderne, chaleureux, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants.

L'inauguration, prévue dans quelques mois, vous sera annoncée très prochainement

Voilà à nouveau un projet structurant qui se finalise !



Nous vous invitons à suivre le plan suivant afin de garantir les règles de circulation et stationnement aux abords de l'école. Merci de votre vigilance et votre sécurité.



Conseil

MUNICIPAL



L'équipe municipale plaudinoise se réunit tous les mois pour débattre et voter au sein du Conseil Municipal. Voici les dernières délibérations approuvées :

29 octobre 2024

• Versement d'une subvention exceptionnelle

Les recettes générées lors du Forum des Associations sont reversées au Don du Sang.

• Décision modificative n°3 - budget principal

Des crédits sont ajoutés au budget principal de la commune, notamment pour les dépenses de fonctionnement et la masse salariale.

• Approbation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire

La réservation devient obligatoire à l'accueil périscolaire matin et soir. Toute absence ou présence non signalée la veille avant midi sera majorée de 2 euros par enfant.

• Approbation du règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement

Les modalités de réservation et d'annulation sur le portail famille sont détaillées selon le tableau suivant :

	Délai de réservation sur le portail famille	Délai d'annulation sur le portail famille
LE MERCREDI	Au plus tard, le lundi avant midi dans la limite des places disponibles	Le lundi avant midi
LES PETITES VACANCES	Au plus tard, le lundi avant midi dans la limite des places disponibles	2 semaines avant le début des vacances
L'ETE	Au plus tard, le lundi avant midi dans la limite des places disponibles	Pas d'annulation possible

• Réfection de l'étanchéité du complexe Ty An Holl et travaux de couverture des bâtiments communaux (église, mairie, pôle enfance)

Le coût des travaux est évalué à 496 033,34 euros T.T.C., celui de la maîtrise d'œuvre s'élève à 39 600 euros H.T.

• Avantage en nature pour le prêt de véhicules de services aux agents territoriaux

Les agents peuvent bénéficier de prêt de véhicule légers municipaux sous la forme d'avantage en nature.

• Présentation du rapport d'activité 2023 de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

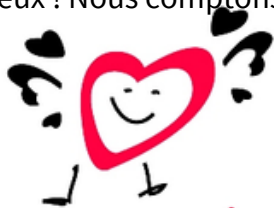
• Questions diverses

Recrutement de Maëlle BELLY sur le poste de chargée du service population à l'accueil, point sur la numérotation, échanges sur la date d'inauguration de la nouvelle école publique, échanges sur les astreintes des élus pour la Salle Ty An Holl

Collecte de jouets

AVEC L'ASSOCIATION "JE BOUGE POUR LES AUTRES"

Une collecte de jouets en bon état est organisée par la municipalité en partenariat avec l'association "Je bouge pour les autres". Ces jouets seront offerts à Noël aux enfants de familles démunies. Il s'agit de familles fréquentant les deux épiceries solidaires (Monterblanc et Vannes), mais aussi aux Restos du Cœur et à l'association Mine de Rien. **Du 20 novembre au 14 décembre, vous pouvez déposer les jouets directement à la bibliothèque** de Plaudren auprès de Nathalie. N'hésitez plus à faire un tri dans vos jeux ! Nous comptons sur vos dons !



Je bouge pour les autres



Numérotation DISTRIBUTION DES PLAQUES

La numérotation est maintenant effective sur toute la campagne de Plaudren. Nous avons volontairement attribué un numéro pour les exploitations agricoles, en plus des habitations, pour les livraisons, mais également pour les services publics.

Lorsque vous vérifiez sur internet : adresse.data.gouv.fr et que votre réalité ne correspond pas à nos anticipations, faites-nous part de vos remarques, car seul le service urbanisme de la mairie pourra y remédier. Nous vous rappelons la marche à suivre pour informer vos fournisseurs: "fiche pratique" sur le site de la mairie.

Quelques arbitrages sont en cours pour le bourg. Peu de plaques et panneaux de rue seront à commander pour terminer l'intégralité de cette numérotation. Contrairement à ce qui a été publié dans certains journaux, ce sont uniquement les occupants des logements dont les numéros, ou les rues, ont été modifiés, qui ont reçu un courrier de la mairie.

Nous vous rappelons que vous devez poser vous-même votre plaque, si ce n'est déjà fait, de façon visible depuis la voirie publique, soit sur votre boîte aux lettres, soit sur votre muret.

En vous remerciant pour votre participation !

Harcèlement

PARCE QUE CETTE RÉALITÉ EST
INSOUTENABLE, SOYONS
INTRANSIGEANTS

Le 7 novembre marque la Journée nationale contre le harcèlement scolaire. À cette occasion, le **pôle enfance de la commune intensifie ses actions** pour sensibiliser élèves, parents et enseignants à ce fléau. Ces initiatives visent à renforcer un environnement scolaire sûr et bienveillant pour tous. Nous en profitons pour vous rappeler les numéros essentiels à connaître :

3020 (situation de harcèlement)

3018 (situation de cyberharcèlement)



Banderole réalisée par le Pôle Enfance de Plaudren.

Automne

FEUILLES MORTES : DÉCHETS OU RESSOURCES POUR NOS JARDINS ?

À l'automne, les feuilles mortes qui tapissent nos sols ne sont pas de simples résidus à ramasser : elles jouent un rôle vital pour l'écosystème et offrent de nombreux avantages pour nos jardins : enrichissement du sol, habitat pour la petite faune, réduction de l'utilisation de produits désherbants...

Protéger l'environnement peut se faire par des gestes simples. Laisser les feuilles mortes au sol est une façon naturelle de soutenir la biodiversité tout en enrichissant notre propre espace.

Source : Bulletin du 30 octobre 2024, SMGBO.



Movember

UNE MOUSTACHE CONTRE LES
CANCERS MASCULINS

Le mois de novembre est synonyme de Movember, un mouvement international visant à sensibiliser aux enjeux de la santé masculine, notamment la prévention des cancers de la prostate et des testicules. Durant ce mois, les hommes sont invités à laisser pousser leur moustache en signe de soutien et de sensibilisation. Ensemble, faisons de novembre un mois de solidarité pour la santé des hommes !



Sécurité routière

VIVRE, ENSEMBLE

Avec le changement d'heure, matinées et soirées deviennent plus sombres. Écoliers, collégiens et lycéens, pensez à votre sécurité en attendant le bus : n'hésitez plus à porter **un gilet ou un brassard réfléchissant** ! C'est simple, efficace et ça vous rend visible. Automobilistes, **ouvrez l'œil et ralentissez**. En effet, avec le brouillard matinal ou la nuit hâtive, nous devons redoubler de vigilance.

Nous vous rappelons aussi que la vitesse est limitée à 30 km/h dans l'ensemble du bourg avec priorité à droite dans les carrefours.

Merci de respecter cette réglementation et les règles de conduite. **Ensemble, restons prudents !**

Voeux 2025

VENDREDI 24 JANVIER 2025

Vous pouvez dès à présent noter dans votre calendrier la date de la prochaine cérémonie des vœux de la municipalité, qui se tiendra **vendredi 24 janvier 2025** à 19h00 à la salle Ty An Holl. Nous espérons vous y voir nombreux !

Prochain Kéloù

Nous vous informons qu'il n'y aura pas de Kéloù le 15 janvier prochain car nous sortirons notre bulletin annuel fin février. En revanche, nous restons à votre disposition pour diffuser vos informations via nos autres supports ! Vous pouvez nous les transmettre en mairie ou par mail à rh@plaudren.fr.

Élagage des arbres

C'EST LA SAISON !

En cette saison, voici un rappel des obligations en matière d'élagage : Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales et départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires des zones boisées.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ou départementale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Au croisement avec des voies communales ou départementales ou d'autres voies publiques, Les embranchements, carrefours et bifurcations, les arbres de haut jet doivent être, par les soins des propriétaires, élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol.

À défaut de leur exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches ou racines peuvent être effectuées d'office par la commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet.



AVERTISSEMENT

De par ses pouvoirs de police générale, le maire en application des articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales peut imposer à ses administrés de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies communales. En revanche, l'exécution d'office n'est pas possible, il faut avoir recours au juge.

Enfin, l'article R 116-2 5° du code de la voirie routière donne pouvoir au maire en l'absence d'autorisation de sanctionner les personnes qui « auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier »

Associations

MESSAGES ET MANIFESTATIONS

ENTRÉE 7 €

FEST NOZ

Salle TY AN HOLL - PLAUDREN

SAMEDI 23 NOVEMBRE - 21H

**KILHAN
YVES LE GUENNEC**



ASSOCIATION DANSE BREIZH PLAUDREN



Pour détendre l'esprit et le corps
INSCRIS-TOI AU YOGA !

L'association Esprit Zen propose
des cours de yoga tous les lundis à
la salle Ty An Holl pour 2024/2025

- Yoga doux à 13h30
- Hatha yoga à 15h, 17h et 18h45

La Récré des Rah Koëd

fête Noël

30 | Novembre 2024 | 14H30 - 18H

- Spectacle de Magiciens
- Château gonflable
- Atelier Couture
- Maquillage & Tatouage
- Buvette & Stand gourmand
- Et bien d'autres jeux

 Paiement par carte bancaire possible

Lieu:
Salle TY AN HOLL
PLAUDREN

Contact:
06 64 23 82 81
recreerahkoed56420@gmail.com

PLAUDREN FEST-NOZ

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

20H30 SALLE "TY AN HOLL"

**NOZ-MAD
KASTELODENN**



➔ Buvette, Gâteaux, vin chaud sur place

➔ ORGANISÉ PAR LES CHANTOUS DE PLAUDREN